

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 mars 2017**

**Etaient présents** : Messieurs et Mesdames : Pascal LAROCHE, Patrice BOISSEL, Dominique ELIE, Claire PLAS-RASSENT, Frédéric RICHEVAUX et Patrice MALLEMONT.

**Etaient absents** : Marc HUERTAS donnant pouvoir à Monsieur Patrice MALLEMONT

Rémy TRAEN donnant pouvoir à Madame Dominique ELIE

Didier ORELIO donnant pouvoir à Monsieur Pascal LAROCHE

Thierry DRAPIER et Hervé AUGIS

**Secrétaire de séance:** Patrice BOISSEL

Le maire ouvre la séance et demande l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 3 MARS 2017. Aucune correction n'étant demandée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **BUDGET DE L'EAU**

#### **Le compte administratif 2016 : Présentation et vote**

Madame ELIE, adjointe au Maire, présente le Compte Administratif et l'explique. Elle précise qu'il est en accord avec le compte de gestion.

#### Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : Charges à caractère général	: 11.237,08 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre en section	: 18.375,00 €
Chapitre 65 : Autres charges gestion courante	: 967,54 €
Chapitre 66 : Charges Financières	: <u>1.194,21 €</u>
Soit un total des dépenses d'exploitation de	: 31.773,83 €

#### Recettes de fonctionnement

Chapitre 70 : Ventes prod fab, prest serv, mar	: 14.548,15 €
Chapitre 75 : Autres Produits gestion courante	: 747,28 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre section	: <u>12.027,00 €</u>
Soit un total des recettes d'exploitation de	: 27.322,43 €

#### Dépenses d'investissement

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre section	: 12.027,00 €
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	: <u>1.933,20 €</u>
Soit un total des dépenses d'investissement	: 13.960,20 €

#### Recettes d'investissement

Chapitre 13 Subventions d'investissement	: 79.961,99 €
Chapitre 10 Dotations Fonds divers Réserves	: 2.082,96 €
Chapitre 106 Dotations Fonds divers Réserves	: 85.051,63 €
Chapitre 040 Opérations d'ordre entre sections	: 18.375,00 €
Chapitre 041 Opération patrimoniales	: <u>1.933,20 €</u>
Soit un total des recettes d'investissement	: 187.404,78 €

A l'issue de cette présentation, Monsieur LAROCHE, se retire en demandant à Monsieur Patrice BOISSEL de procéder au vote du Compte Administratif de l'eau 2016.  
Hors de la présence du Maire, le Conseil accepte à l'unanimité le Compte Administratif 2016.

### **Approbation du compte de gestion 2016 de l'Eau**

Madame ELIE précise que dans le compte de Gestion de l'eau 2016 de la perception, le résultat de clôture fait apparaître un excédent d'investissement de 88.392,95 € et un excédent de fonctionnement de 23.985,65 €.

Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif 2016, les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, déclarent que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2016, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve.

### **Présentation et vote du budget primitif 2017 de l'eau**

Le conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats du Compte Administratif 2016 de la manière suivante :

Section de Fonctionnement : R002 : 23.985,65 €  
Section d'investissement : D001 : 88.392,95 €

#### Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : Charges à caractère général	:	22.000,00 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre section	:	18.387,00 €
Chapitre 65 : Autre charges de gestion courante	:	15.385,65 €
Chapitre 66 : Charges financières	:	<u>1.600,00 €</u>
<b>Soit un total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>:</b>	<b>57.372,65 €</b>

#### Recettes de fonctionnement

Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté	:	23.985,65 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre section	:	18.387,00 €
Chapitre 70 : Ventes pro Fab, prest serv	:	<u>15.000,00 €</u>
<b>Soit un total des recettes de fonctionnement:</b>		<b>57.372,65 €</b>

#### Dépenses d'investissement

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre section	:	18.387,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	:	50.000,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	:	<u>50.922,95 €</u>
<b>Soit un total des dépenses d'investissement :</b>		<b>119.309,95 €</b>

#### Recettes d'investissement

Chapitre 001 : Solde d'exécution d'inv. repor.	:	88.392,95 €
Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre section	:	18.387,00 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissement	:	<u>12.530,00 €</u>
<b>Soit un total des recettes d'investissement :</b>		<b>119.309,95 €</b>

Le budget primitif 2017 de l'eau est approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux, sachant que les dépenses et les recettes tant en fonctionnement qu'en investissement sont équilibrées.

## BUDGET DE LA COMMUNE

### Vote du compte administratif 2016 de la commune

Madame Dominique ELIE, 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, présente le compte administratif 2016 :

#### Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : charges à caractère général	:	50.441,01 €
Chapitre 012 : Charges de personnel	:	57.019,59 €
Chapitre 014 : Atténuations de produits	:	55.602,00 €
Chapitre 65 : Autres charges gestion courante	:	93.198,42 €
Chapitre 66 : Charges financières	:	73,74 €
<b>Soit un total des dépenses de fonctionnement</b>	:	<b>256.334,76 €</b>

#### Recettes de fonctionnement

Chapitre 70 : Produits des services	:	1.034,85 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	:	217.474,77 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	:	41.983,20 €
Chapitre 75 : Autres produits gestion courante	:	2.733,63 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	:	2.493,54 €
<b>Soit un total des recettes de fonctionnement</b>	:	<b>265.719,99 €</b>

#### Dépenses d'investissement

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	:	14.961,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	:	46.738,94 €
Chapitre 16 : Remboursement d'emprunts	:	2.605,61 €
<b>Soit un total des dépenses d'investissement</b>	:	<b>64.305,55 €</b>

#### Recettes d'investissement

Chapitre 13 : Subventions d'investissement	:	10.830,00 €
Chapitre 10 : Dotations Fonds divers Réserves	:	17.214,30 €
Chapitre 1068 : Dotations Fonds divers Réserves	:	13.127,21 €
<b>Soit un total des recettes d'investissement</b>	:	<b>41.171,51 €</b>

A l'issue de cette présentation, Monsieur LAROCHE se retire en demandant à monsieur Patrice BOISSEL de procéder au vote du Compte administratif communal 2016.

Hors de la présence du Maire, le Conseil accepte à l'unanimité le Compte Administratif 2016.

### Approbation du compte de gestion de la commune 2016 du percepteur :

Madame ELIE précise que dans le compte de Gestion de la commune 2016 de la perception, le résultat de clôture fait apparaître un excédent de fonctionnement de 190.317,41 € et un déficit d'investissement de 370,93 €.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2016, les conseillers Municipaux, après en avoir délibéré, déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve.

### Présentation et vote du Budget Primitif 2017 de la commune

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats du Compte Administratif 2016 de la manière suivante :

Section de fonctionnement : R002 : 148.388,41 € soit 190 317,41 - 41 929 (restes à réaliser)  
Section d'investissement : D001 : 370,93 €

Madame Dominique ELIE présente le budget de la commune :

#### Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : Charges à caractère général	: 196.794,61 €
Chapitre 012 : Charges de Personnel	: 75.000,00 €
Chapitre 014 : Atténuations de Produits	: 55.602,00 €
Chapitre 023 : Virements à la section d'investissement	: 5.243,00 €
Chapitre 065 : Autres charges de gestion courante	: 82.500,00 €
Chapitre 066 : Charges Financières	: 100,00 €
Chapitre 067 : Charges exceptionnelles	: <u>1.000,00 €</u>
<b>Soit un total de dépenses de fonctionnement</b>	<b>: 416.239,61 €</b>

#### Recettes de fonctionnement

Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté	: 148.388,41 €
Chapitre 70 : Produits des services	: 570,00 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	: 204.147,00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	: 61.780,00 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	: <u>1.354,20 €</u>
<b>Soit un total des recettes de fonctionnement</b>	<b>: 416.239,61 €</b>

#### Dépenses d'investissement

Chapitre D001 : Déficit d'investissement	: 370,93 €
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	: 24.929,00 €
Chapitre 21 : immobilisations corporelles	: <u>58.928,00 €</u>
<b>Soit un total de dépenses d'investissement</b>	<b>: 84.227,93 €</b>

#### Recettes d'investissement

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	: 5.243,00 €
Chapitre 10 : Dotations Fonds divers réserves	: 49.556,93 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissement	: <u>29.428,00 €</u>
<b>Soit un total de recettes d'investissement</b>	<b>: 84.227,93 €</b>

Le budget primitif 2017 de la commune est approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux sachant que les dépenses et les recettes tant en fonctionnement qu'en investissement sont équilibrées. Le maire propose donc que pour l'année 2017 la pression fiscale ne soit pas augmentée.

Les taux des 4 Taxes sont donc :

Taxe d'habitation	: 13,73 %
Taxe Foncière (Bâti)	: 24,78 %
Taxe Foncière (non bâti)	: 32,86 %
CFE	: 13,31 %

#### **Délibération sur les indemnités de fonction du Maire et des adjoints au Maire**

Le conseil municipal de la commune de Parnes,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123 et suivants,

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximum et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire et aux adjoints ;

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré:

**Article 1 :** de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoints , dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017:

-mairie : 17 % de l'indice brut terminal de la fonction publique  
-1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> adjoints : 6.60 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

**Article 2** : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au sous-chapitre 6531 du budget communal.

**Avenant au marché de neutralisation des puits avec l'entreprise New-Sol :**

Le Maire informe le conseil municipal que le comblement des 2 puits de la station de captage a été neutralisé par l'entreprise NEW-SOL ; ceci, après un MAPA (Marché à Procédure Adapté). Le montant du marché s'élève à : 7.118 € HT pour le forage n°125.8 X 216 et de 11.322 € HT pour le forage n° 125.8 x 202. A l'échéance des travaux, l'entreprise NEW-SOL a informé la mairie qu'il avait dû engager pendant les travaux un surcoût de graviers (hors marché) pour la somme de 2.175,00 € HT. Sachant que l'entreprise a été amenée à terminer les travaux sans avoir préalablement eu l'accord de la mairie pour financer ce surcoût, le Maire demande au conseil municipal de se positionner sur cet avenant. De plus le Maire précise que l'entreprise NEW-SOL a proposé d'en prendre la moitié à sa charge soit la somme de 1.087,50 € HT.

Après discussion, le Conseil municipal refuse d'accepter, à l'unanimité, cet avenant présenté à posteriori.

**Questions Diverses :**

CCAS

SDIS (Service Départemental d'incendie et de secours): Monsieur Patrice BOISSEL doit se rapprocher auprès des services de défenses incendies afin d'établir un état de lieu des défenses incendies de la commune.

Le Maire lève la séance à 23H30

Incluses les délibérations de 5 à 15